

*Travailler ensemble*  


**Chargé(e)  
de Post-Production**  
avec problématiques de santé et-ou handicap  
■ ■ ■ ■ ■

# Chargé(e) de Post-Production

## avec problématiques de santé et-ou handicap

■ ■ ■ ■ ■

**Chaque situation demandant écoute, conseil, accompagnement sur-mesure, la Mission Handicap de la Branche de la Production Audiovisuelle apporte, trouve et partage ses réponses.**

## LES FONDAMENTAUX

**Lire. Écrire. Compter. Parler. Voir. Entendre. Bouger.**

**Des outils adaptés** prenant en compte les déficiences de la vue, de l'audition, de la lecture, de la mobilité, de la motricité, de la compréhension, et de la parole.

**Permettent à chacun d'être à égalité de possibilités** pour satisfaire ces fondamentaux.

**Consulter :** <http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap#Se-faire-accompagner>

## LES RÉALITÉS DU MÉTIER

Gestion de l'après tournage (établissement de devis, planning de post-production image et son...).

Identifier les besoins techniques en lien avec l'artistique.

Gérer les équipes techniques.

Organiser les interventions de chacun (musique, montage, mixage, bruitages, habillage, accessibilité...).

Savoir lire un scénario.

Recruter.

Organiser les activités des salariés, des prestataires, garantir des délais.

Gérer un budget, le calculer, le suivre et le négocier avec la production.

Administrer les contrats et rémunérations des intervenants sur la partie postproduction.

## LES RÉALITÉS ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES

Le travail alterne activités denses et périodes chômées.

### Prévoir :

De grandes périodes de travail situées en amont et aval du projet.

De grandes amplitudes horaires nécessitant de l'autonomie, de pouvoir se lever tôt, de se coucher tard.

Un rythme de travail soutenu, avec gestion d'urgences, dans le respect des délais, et la garantie de la qualité.

Des négociations avec financeurs et financiers.

Une bonne et sérieuse connaissance du domaine de l'image (argentique, numérique...), du sous titrage et de l'audio-description.

Une sensibilité artistique pour comprendre, s'emparer des souhaits et ambitions du réalisateur, des auteurs.

### Accepter et pouvoir :

Travailler en équipe, assumer leur encadrement.

Suivre les consignes, la hiérarchie.

Gérer ses émotions.

Faire preuve d'autorité.

Piloter plusieurs projets en même temps.

### Au-delà est conseillé :

De savoir tenir ses connaissances techniques à jour.

De posséder et cultiver ses réseaux professionnels (techniciens et prestataires, innovations, etc.).

D'entretenir les contacts avec équipes artistiques, techniques.

## LE PLUS

### Partager les solutions connues et mises en place au quotidien pour adapter l'environnement, les actions, les perceptions.

Etre familiarisé avec le multimédia.

Avoir une bonne connaissance du secteur et des professionnels pour les fédérer.

Posséder écoute, réactivité, rapidité de compréhension et d'exécution.

Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères dont l'anglais.

Etre curieux des réalisations des autres.

## LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS !

Le 11 février 2014, la charte Diversité du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées, dans le secteur de la communication audiovisuelle, a été signée par de nombreux représentants du secteur.

Parmi les mesures :

développer l'accessibilité dans les écoles, encourager l'accès à l'emploi.

<http://www.csa.fr>

## CONSEIL D'EXPERT

### Mobilité réduite ?

Dans l'environnement audiovisuel, les productions en plateau TV ou en studio d'animation, induisent moins de déplacements, de nécessité de mobilité. Des véhicules adaptés existent équivalents à des véhicules habituellement utilisés.

### Motricité et TMS\* ?

Des outils pour alléger les charges, existent.

### Ouïe ou vue absente, déficiente ?

Des aides techniques sont nécessaires et des financements sont possibles. Tout autant, pour communiquer, échanger, se comprendre, des applications numériques se développent.

### État de santé précaire ?

La fatigabilité, engendrée par des rythmes soutenus, peut faire l'objet d'une organisation en amont pour adapter les temps de travail autour du professionnel.

En anticipant, il sera aussi possible d'indiquer des préférences alimentaires, des temps de pause pour prise de traitement, par exemple.

**Par ailleurs**, il est fréquent que les équipes constituées se retrouvent sur d'autres projets pour y travailler ensemble. Cette fidélité est un atout pour rassurer, assurer, lever les freins relationnels, faire fructifier les organisations adaptées autour d'un membre de la production en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante.

\*TMS = Troubles musculo-squelettiques



Des experts sont à votre service et sur rendez-vous :

[www.missionh-prodaudio.fr](http://www.missionh-prodaudio.fr)

01 73 17 36 65

[mission.h@audiens.org](mailto:mission.h@audiens.org)